



Parti socialiste  
neuchâtelois

## **Projet de loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFINEC)**

### **Réponse du PSN à la consultation**

D'une manière générale, le PSN considère que ce projet a une orientation par trop comptable et est de ce fait trop procyclique. Par conséquent, nous souhaitons que des corrections soient apportées afin de permettre à l'Etat, en période de haute conjoncture, de mettre de côté pour pouvoir faire face aux difficultés qui ne manquent pas de surgir en période de récession. C'est pourquoi, nous ne pourrions soutenir cette réforme qu'aux conditions suivantes :

- L'alimentation à la réserve conjoncturelle doit être garantie
- L'amortissement du découvert « fossile » ne devrait pouvoir se faire que si la réserve conjoncturelle a été renflouée
- L'équilibre financier ne doit pas être un but en soi, notamment en période de récession. Nous ne voyons donc aucune raison de durcir les conditions du frein à l'endettement (passage des 2 % à 0%), même si les résultats sont lissés sur 4 ans. De plus, quel que soit le pourcent fixé pour le déficit, le lissage devrait se faire au moins sur 7ans, comme cela se pratique dans le privé.
- Le durcissement prévu pour les investissements (degré d'autofinancement en lien avec le taux d'endettement) ne nous satisfait pas non plus, d'autant que nous n'avons aucune donnée sur le taux d'endettement du canton. Et à nouveau, nous estimons que l'Etat doit pouvoir déroger à certaines règles quand il s'agit d'investissements essentiels à l'avenir du Canton.

Pour le reste, l'application de ce nouveau plan comptable nous paraît plus technique que politique, et nous n'avons donc pas d'autres remarques à formuler.

Neuchâtel, le 8 mai 2013